

Isabelle Kirouac-Massicotte

Université du Québec à Montréal

Spirit Lake.  
Un camp de concentration  
au cœur de la forêt abitibienne

La mémoire des lieux est le plus souvent secrète, inaccessible. En étudiant une carte géographique de l’Abitibi aujourd’hui, il est impossible de se douter que des immigrants y ont été internés pendant près de deux ans au début du XX<sup>e</sup> siècle. Et pourtant, Spirit Lake est un camp de concentration créé dans le village de La Ferme, en Abitibi, région fraîchement ouverte à la colonisation lors de la Première Guerre mondiale. D’origine ukrainienne, la majorité des individus dirigés vers Spirit Lake sont emprisonnés à cause de leur appartenance à l’Autro-Hongrie, en guerre contre leur pays d’accueil<sup>1</sup>. Ces prisonniers à qui on a injustement retiré tous les droits et qui sont restés dans

---

1. De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1917, une partie de l’Ukraine, la Galicie et la Bucovine, appartient effectivement à l’Empire austro-hongrois, tandis que les autres régions du pays sont en territoire russe, un pays allié du Canada pendant la Première Guerre mondiale.

l'ombre de l'histoire québécoise pendant plus de 60 ans ont récemment pu prendre la parole à travers différentes productions traitant du camp abitibien.

Cette étude constitue une analyse de Spirit Lake à partir de discours portant sur ce lieu méconnu, laquelle sera réalisée en fonction de trois couches discursives : le discours littéraire, regroupant le roman jeunesse *Spirit Lake*<sup>2</sup> de Sylvie Brien et le roman historique *Liberté défendue*<sup>3</sup> de Gilles Massicotte; le discours documentaire, avec *Spirit Lake*<sup>4</sup> de Jean Laflamme et le court métrage *Freedom Had a Price*<sup>5</sup> de Yuri Luhovy, qui dresse un portrait des principaux camps au Canada; ainsi que le discours touristique représenté par le site Web de la Corporation Camp Spirit Lake<sup>6</sup>. La rencontre entre ces discours, qui ont des objectifs et des intérêts variés, permet d'effectuer un important travail de mémoire sur cet épisode méconnu et oublié de l'histoire du Québec. On remarque aussi que tous les documents étudiés sont relativement récents; même si des discours plus anciens existent, ils sont réduits à de très brefs articles et à de simples mentions<sup>7</sup>.

---

2. Sylvie Brien, *Spirit Lake*, Paris, Gallimard, 2008, 237 p.

3. Gilles Massicotte, *Liberté défendue. L'Abitibi concentrationnaire*, Hull, Vents d'Ouest, 1998, 158 p.

4. Jean Laflamme, *Spirit Lake. Un camp de concentration en Abitibi durant la Grande Guerre*, Montréal, Maxime, 1989, 59 p.

5. Yuri Luhovy, *Freedom Had a Price*, Canada, 1994, 55 min.

6. Corporation Camp Spirit Lake, « Spirit Lake. Camp de détention — Internment Camp. Abitibi, 1915-1917 », [www.campspiritlake.ca](http://www.campspiritlake.ca) (16 avril 2011).

7. Ces documents sont : Pierre Trudelle, *L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui*, Amos, s.é., 1937, 394 p.; Collectif, *Programme-souvenir. Vingt-cinquième anniversaire de l'Abitibi fêté à Amos, 1913-1938*, Québec, s.é., 1938, 160 p.; Joseph-Ulric Dumont, *Le Pays du domaine*, Amos, s.é., 1938, 215 p.; Arthur Prévost, *Par la croix et la charrue*, Montréal, Editions princeps, 1939, 94 p.; Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Montréal, B. Valiquette, 1940, vol. 19 et 21; Gérard Ouellet, *Un royaume vous attend, l'Abitibi*, Québec, Ministère de la Colonisation, 1950, 83 p.; Collectif, *Cinquantième anniversaire de l'Abitibi fêté à Amos, 1913-1964*, Amos, s.é., 1964, 208 p. On retrouve les premières traces du lieu dans le fonds d'archives conservé sous le titre *Secretary of State. Custodian of Enemy Property, World War I, Internment Operations* (RG-6, D-1), à Archives Canada, dans lequel une vingtaine de chemises concernent les quatre camps québécois. Les ébauches d'articles et les documents archivistiques qui s'y trouvent ne seront pas utilisés dans cette analyse, parce que ces sources sont déjà utilisées par Laflamme dans son ouvrage.

Après un bref retour historique expliquant le contexte d'émergence des camps de détention canadiens, nous analyserons l'empreinte laissée par Spirit Lake dans l'imaginaire. Les recoupements et les divergences entre les couches discursives permettent ainsi d'identifier les trois paradigmes les plus représentatifs du lieu, qui sont complémentaires et qui seront étudiés de manière à suggérer une entrée progressive au cœur du lieu : son éloignement extrême, qui justifie l'emplacement du camp, la forêt qui l'entoure et qui occupe un rôle paradoxal au sein des discours, et pour terminer, le camp de concentration, qui nous amène au cœur de l'expérience humaine vécue et dont le pouvoir s'étend au-delà des fils barbelés.

## Émergence des camps de détention au Canada

Les Ukrainiens ne sont pas les seuls à être emprisonnés dans les camps canadiens; il y a aussi les autres Austro-hongrois, c'est-à-dire les Croates, les Tchèques et les Slovaques, ainsi que les Allemands, les Bulgares et les Turcs, tous non naturalisés. La descente aux enfers de ces immigrants commence avec la dépression d'avant-guerre, alors qu'ils sont les premiers à perdre leur emploi et se retrouvent ainsi « dépendants de l'assistance sociale alors dispensée par les villes<sup>8</sup> ». Tandis que leur survie est conditionnelle à cette aide, ces résidents non naturalisés sont perçus comme un poids pour la société, et le gouvernement fédéral, qui reçoit de nombreuses pressions, est contraint de trouver une solution. Le début de la guerre, le 6 août 1914, conjugué à la situation économique précaire des nouveaux arrivants, entraîne l'adoption, le 22 août, de la Loi sur les mesures de guerre, « which granted the governor in council unparalleled authority to exercise sovereign powers, severely curtailing traditional rights [...]. Suspicion of illegal activity alone was sufficient cause for search, arrest, and detention<sup>9</sup>. » Ainsi, ces Européens d'origine,

8. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 17.

9. Bohdan S. Kordan, *Enemy Aliens, Prisoners of War. Internment in Canada During the Great War*, Montréal / Kingston, McGill-Queen's University Press, 2002, p. 17 : « [La Loi sur les mesures de guerre] procurait au gouverneur une autorité sans précédent dans l'exercice de ses pouvoirs, en restreignant sévèrement les droits traditionnels. Le moindre doute à propos d'une activité illégale était suffisant pour fouiller, arrêter et détenir une personne. » [nous traduisons]

qui sont désormais des ennemis aux yeux de leur pays d'accueil, sont susceptibles d'être contrôlés, enregistrés et, ultimement, internés<sup>10</sup>.

Spirit Lake est l'un des quatre camps de détention qui existent au Québec à la même époque, et l'un des 26 camps canadiens<sup>11</sup>. Le premier camp est fondé le 18 août 1914 par le général William Dillon Otter, en charge des opérations d'internement pour tout le pays, à Fort Henry, près de Kingston, en Ontario, avec un total de 500 prisonniers, majoritairement ukrainiens et allemands. Puisque l'ouverture de ce centre d'internement correspond à une période d'intensification des pressions politiques et des arrestations d'immigrants, d'autres camps doivent rapidement être construits. Le 13 janvier 1915, le camp abitibien, qui doit son nom au Lac de l'Esprit<sup>12</sup>, se trouvant à proximité, est fondé. Spirit Lake est représentatif de l'ensemble de ces centres d'internement; leurs caractéristiques, que ce soit l'isolation, le travail de défrichage<sup>13</sup> ou les conditions de vie pénibles, s'appliquent toutes au camp abitibien.

---

10. Cependant, il existe une façon d'éviter les camps de détention : l'enregistrement. Les nouveaux arrivants sont contraints d'avoir en permanence en leur possession une carte d'identité et des papiers qui autorisent leurs déplacements. Ils risquent l'internement s'ils refusent de s'enregistrer ou s'ils sont considérés comme une menace pour la sécurité nationale; alors qu'ils sont soumis à de nombreuses contraintes et que le moindre comportement suspicieux de leur part peut les mener à l'emprisonnement, la possibilité qu'ont les immigrants d'éviter les camps de détention est bien mince.

11. Les autres camps sont situés au Québec (Valcartier, Beauport et Montréal); en Nouvelle-Écosse (Amherst et Halifax), en Ontario (Petawawa, Fort Henry, Niagara Falls, Toronto, Sault Ste. Marie et Kapuskasing), au Manitoba (Winnipeg et Brandon), en Alberta (Munson, Lethbridge, Jasper, Banff et Castle Mountain) et surtout en Colombie-Britannique (Field, Revelstoke, Vernon, Monashee, Edgewood, Fernie et Nanaimo). (Lubomir Luciuk, *In Fear of the Barbed Wire Fence. Canada's First National Internment Operations and the Ukrainian Canadians, 1914-1920*, Kingston, Kashtan Press, 2001, 171 p.)

12. Une légende locale veut que des Amérindiens qui ont campé sur ce rivage aient aperçu au-dessus du point d'eau une grosse étoile qu'ils ont pris pour une divinité.

13. Le défrichage vise à établir ultimement sur ces terres une ferme expérimentale fédérale ainsi qu'une école d'agriculture, qui seront en effet en fonction de 1945 à 1960. (Christian Roy, « Le camp de détention de Spirit Lake en Abitibi. Vestiges d'un complexe carcéral de la Première Guerre mondiale », *Site de l'Association des archéologues du Québec*, [http://www.archeologie.qc.ca/passee\\_spiritlake\\_fr.php](http://www.archeologie.qc.ca/passee_spiritlake_fr.php) [21 juin 2011])

Le camp de Spirit Lake est le plus grand au Québec, si l'on considère son nombre de détenus<sup>14</sup>, sa superficie et l'importance des bâtiments qui le composent. Dans l'enceinte du camp, on retrouve dix baraques, une boulangerie, une cuisine, un magasin et un entrepôt; sur deux petites collines, il y a le *mess* des officiers (une sorte de cantine où ceux-ci prennent leurs repas), une prison et un hôpital. À l'extérieur de la clôture de barbelés, les familles des officiers habitent des chalets en bois rond d'un côté, et de l'autre se trouvent une chapelle, un petit cimetière et le village de Lilienville, où les proches de certains prisonniers vivent dans des maisons rudimentaires<sup>15</sup>. Ainsi, Spirit Lake, par son nombre élevé de prisonniers et l'importance de ses constructions, se rapproche d'un véritable village, alors qu'Amos, à l'époque la plus grande localité à proximité, ne compte que 500 âmes. Toutefois, contrairement à Amos, où la colonisation est en plein essor, le camp de concentration est un lieu temporaire qui fermera ses portes le 28 janvier 1917<sup>16</sup>. Ce ne sont ainsi que deux années d'histoire qui ont alimenté tous les discours que nous détenons au sujet de Spirit Lake.

Ce camp se distingue surtout des vingt-cinq autres camps canadiens parce qu'il a fait l'objet, à lui seul, de trois romans (*Liberté défendue*, *Prisonniers de la grande forêt*<sup>17</sup> et *Spirit Lake*) et d'un essai (*Spirit Lake. Un camp de concentration en Abitibi durant la Grande Guerre*). Même si la documentation sur Spirit Lake est plutôt mince, elle est plus importante que celle concernant les autres centres de détention. C'est donc dire que le camp abitibien a marqué l'imaginaire d'une façon particulière.

---

14. En 1916, on compte 1 312 détenus à Spirit Lake. (Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 151)

15. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 10-11.

16. Jean Laflamme, *op. cit.*, p. 53.

17. Marsha Forchuk Skrypuch, *Prisonniers de la grande forêt. Anya Soloniuk, fille d'immigrants ukrainiens*, traduit de l'anglais par Martine Faubert, Toronto, Éditions Scholastic, 2008, 243 p.

## Destination *no man's land*

L'éloignement extrême de l'Abitibi, qui justifie l'emplacement du camp, constitue une notion primordiale dans toute analyse discursive de Spirit Lake : « [L]a région de l'Abitibi, fraîchement ouverte à la colonisation, était séparée du reste du Québec par 300 miles [*sic*] de forêts, ce qui diminuerait les dangers d'évasions<sup>18</sup>. » Non seulement le fait d'interner des individus au milieu de nulle part réduit leurs chances de s'évader tout en les coupant complètement de leur société d'accueil, mais l'Abitibi, au plan imaginaire, est considérée comme un lieu hors du monde. Dans le roman jeunesse *Spirit Lake*, l'un des prisonniers nouvellement arrivés prend conscience de cet éloignement : « Aucun de nous ne pourra s'en évader puisque cinq cents kilomètres de forêt séparent la région de l'Abitibi du monde civilisé. En d'autres mots, on va nous parquer dans un *no man's land*<sup>19</sup>. » Sitôt arrivé, le prisonnier songe déjà à quitter le lieu. Malgré qu'il s'agisse d'une région alors inconnue pour lui, l'immigrant ukrainien perçoit immédiatement l'endroit comme hostile et exclu de toute civilisation, d'où le titre du troisième chapitre de l'ouvrage : « Destination *no man's land* ». Cette opinion est aussi partagée par l'un des personnages de *Liberté défendue*, l'épouse d'un médecin-officier : « Ça pas d'allure de vivre dans un endroit pareil! Pourquoi tu laisses pas l'armée? Tu pourrais travailler à l'hôpital de Trois-Rivières. [...] Là-bas, on serait parmi la civilisation et surtout près des nôtres. Mais l'Abitibi...<sup>20</sup> » Ce personnage est opprimé par le lieu, malgré qu'elle n'en soit pas prisonnière; l'isolement du camp la maintient en effet à l'écart de ses proches, ce qui est ressenti comme une souffrance. Ainsi, que l'on soit incarcéré ou libre, l'éloignement rend l'Abitibi-Témiscamingue difficilement habitable : tous sont victimes de Spirit Lake.

Pour l'immigrant, il est carrément impossible d'« habiter » ce lieu, au sens où Michel de Certeau le décrit dans *L'invention du quotidien* :

---

18. Jean Laflamme, *op. cit.*, p. 11.

19. Sylvie Brien, *op. cit.*, p. 54.

20. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 120.

l'immigrant trafiquerait les manières de faire du lieu d'accueil pour se l'approprier, puisqu'il ne peut « sortir de la place où il lui faut bien vivre et qui lui dicte une loi<sup>21</sup> ». Ici, l'expression « lieu d'accueil » ne peut être utilisée pour désigner Spirit Lake. La loi du camp de concentration ne semble laisser aucune marge de manœuvre, aucun espace de jeu — bien que la fiction réussisse à en aménager un, comme nous le verrons plus tard. L'exil vécu par les Ukrainiens est donc double, alors qu'ils sont à la fois arrachés à leur patrie et à leur province d'accueil. L'espace de vie que leur « fournissent » les autorités est un espace d'oppression officiel, encadré par les forces militaires<sup>22</sup>. Alors que les nouveaux arrivants sont en relation avec des soldats auxquels ils doivent obéir, le rapport à l'autre est très problématique : ces Canadiens sont chargés de surveiller les Ukrainiens et de faire feu en leur direction en cas d'évasion. Le rapport d'autorité entre les prisonniers et leurs gardiens est marqué par l'arrogance et le mépris, comme le déclare Werner Beausenhart, professeur à l'Université d'Ottawa, dans le documentaire *Freedom Had a Price*. Les descendants des prisonniers du camp perçoivent le côté surréaliste de cet épisode concentrationnaire, alors que le recul historique rend aujourd'hui incompréhensibles les raisons de leur internement. C'est ce que démontre le témoignage de Frances Haskett, la fille de Mary Manko Haskett, internée à Spirit Lake alors qu'elle était enfant : « We couldn't believe that my mother, born in Canada, and my grandparents, who came here for a better life, would be put in a prison camp with their rights taken away from them [...]. That was someplace else, not in Canada<sup>23</sup>. » L'éloignement se réalise donc physiquement et métaphoriquement : les détenus de Spirit Lake sont bel et bien tirés hors du monde, arrachés à leur identité, leur rêve, leur statut de sujet.

---

21. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. Tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1990 [1980], p. 51-52.

22. Jean Laflamme, *op. cit.*, p. 16.

23. Yuri Luhovy, *op. cit.* : « Nous n'arrivions pas à croire que ma mère, née au Canada, et mes grands-parents qui étaient venus ici pour avoir une vie meilleure, seraient enfermés dans des camps de détention et se verraient retirer leurs droits [...]. Cela devait s'être passé ailleurs, cela ne pouvait pas arriver au Canada. » [nous traduisons]

Décrit comme un lieu coupé du réel, le camp demeure lié au reste du Québec — et du monde — par un seul élément, qui représentera désormais tous les possibles : le chemin de fer transcontinental. Reliant directement Amos au sud du Québec dès 1914, il s'étend sur l'ensemble du pays et facilite le ravitaillement du camp. Il est d'une grande utilité pour transporter la nourriture et les vêtements achetés à Amos. Selon le site Web de la Corporation Camp Spirit Lake, l'essor économique rendu possible par la voie ferrée est « considérable pour l'époque : près de 250 000 \$ sont dépensés en vêtements et en nourriture<sup>24</sup> ». Le mouvement de colonisation étant stoppé par la déclaration de guerre, l'internement des Ukrainiens est interprété comme un moyen de développer l'économie de la région, alors que les commerces amossois risquent la faillite. Le site Web s'attarde ainsi sur la fonction pratique du chemin de fer.

Cependant, dans les romans étudiés, le chemin de fer transcontinental possède une tout autre symbolique : il est la voie vers la liberté. Ainsi, dans le roman de Sylvie Brien, le chemin de fer sert de repère au jeune Iwan, qui est en fugue : « Quand le train se fut éloigné en direction de Québec, Iwan attendit encore longtemps, couché dans la neige, le cœur battant. Puis, il s'était levé et avait suivi la voie ferrée pour revenir en direction d'Amos<sup>25</sup>. » Suivre cette voie, qui constitue le seul lien avec le monde extérieur, ne peut que l'éloigner du camp et le rapprocher de la civilisation, en commençant par le village d'Amos.

La voie ferrée a sensiblement la même fonction dans l'œuvre de Gilles Massicotte, où elle représente un espoir de liberté et mène les fugitifs de Spirit Lake jusqu'à la demeure des Zimmerman, qui sont censés les aider à rejoindre la gare de La Sarre pour ensuite fuir vers l'ouest :

Un jour, Pawel m'a appris que plus à l'ouest, près d'une petite ville appelée La Sarre, là où la rivière White Fish traverse

---

24. Corporation Camp Spirit Lake, « Spirit Lake. Histoire/Some History », [http://www.campspiritlake.ca/?page\\_id=109](http://www.campspiritlake.ca/?page_id=109) (16 avril 2011).

25. Sylvie Brien, *op. cit.*, p. 229.



la voie ferrée, il y a des Allemands naturalisés : les frères Zimmerman. Ce sont des squatters qui se sont établis le long de la Transcontinentale<sup>26</sup>.

Dans ce roman, la libération ne passe donc pas par le même endroit, mais se réalise par le même moyen : le chemin de fer.

À travers la fiction, la voie ferrée constitue aussi le seul fil qui rattache le sujet à sa propre histoire. Dans le texte de Brien, elle ne représente pas seulement un lien avec la civilisation, elle initie une démarche mémorielle. L'un des personnages du roman, Peter, retourne à La Ferme plusieurs années plus tard : « Aussi fus-je grandement étonné de recevoir comme présent, le jour de mon centième anniversaire, un billet de train qui avait pour destination le village de La Ferme<sup>27</sup>. » Pour permettre à son personnage de retourner à l'ancien camp de Spirit Lake, l'auteure choisit le train. Ce choix n'est pas fait au hasard : comme on a pu le montrer plus tôt, le chemin de fer est chargé d'une grande force symbolique dans l'ouvrage. La voie ferrée permet à Peter de faire une sorte de pèlerinage vers ce lieu de son adolescence qu'il ne pensait jamais revoir : le chemin de fer transcontinental ne permet pas uniquement de quitter le camp, il rend aussi un retour possible. Cependant, une fois arrivé sur le site, le personnage réalise qu'un travail de mémoire est presque impossible à faire : « Je fus déçu. Il ne restait aucun vestige du camp de concentration. Ni barbelés ni baraque, ni village ni route. Rien. Tout avait disparu, balayé par le temps, aspiré dans le tourbillon d'amnésie collective des hommes<sup>28</sup>. » De cette façon, la voie ferrée reste, en quelque sorte, le seul véritable repère auquel Peter puisse s'accrocher pour reconstituer cet épisode de sa vie.

L'éloignement extrême de l'Abitibi est difficilement vécu, que ce soit par les prisonniers ukrainiens ou encore par les Québécois qui y travaillent. Toutefois, le chemin de fer, unique lien avec la civilisation, constitue un facteur qui réduit l'isolation du lieu et donne ainsi l'espoir

---

26. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 70.

27. Sylvie Brien, *op. cit.*, p. 232.

28. *Ibid.*

de quitter Spirit Lake. De nos jours, alors qu'il ne reste plus rien sur le site qui puisse évoquer le camp, sinon un petit cimetière difficile d'accès, la voie ferrée peut être considérée comme l'un des rares vestiges de cet épisode concentrationnaire. De cette façon, le chemin de fer transcontinental réduit non seulement l'éloignement géographique, mais aussi l'éloignement temporel, parce qu'il est l'un des seuls éléments de l'époque de Spirit Lake à être encore visible aujourd'hui.

## Une forêt aux multiples périls

La forêt est intrinsèquement liée à l'éloignement extrême du camp : c'est elle qui sépare Spirit Lake du reste de la province. Non seulement les bois isolent l'Abitibi, mais les auteurs les associent aux principaux périls qui menacent les détenus : le travail, l'exploitation et la précarité des conditions de vie. Les prisonniers du camp passent effectivement beaucoup de temps en forêt à couper du bois de chauffage par des températures excessivement basses. Ils n'ont pas l'expérience d'un tel climat et ne possèdent pas les vêtements nécessaires pour se protéger du froid, risquant ainsi de sévères engelures : « En 1915, avant les progrès du défrichement de l'Abitibi, la situation était encore pire. "Le sol gelait à la glace tous les mois de l'année", de témoigner un pionnier<sup>29</sup>. » Le climat abitibien d'alors, qui est particulièrement hostile — le mercure atteignant parfois les -50° C — se trouve au cœur de la représentation que font les auteurs de Spirit Lake.

Alors que ce sont les engelures qui font souffrir les détenus tout l'hiver, l'hostilité de la forêt change de visage pendant la période estivale : « [D]es nuages mouvants de petites mouches noires et de maringouins harcelaient les travailleurs, bloquant leur vision, les piquant, envahissant les bouches et les narines<sup>30</sup>. » Les prisonniers sont totalement démunis devant ces minuscules ennemis qui tentent d'envahir jusqu'à l'intérieur de leur corps : peu importe la saison, la forêt n'offre aucun répit et

---

29. Jean Laflamme, *op. cit.*, p. 24.

30. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 87.

n'est définitivement pas un endroit où il est facile de travailler. Les insectes ne sont pas les seuls à peupler la forêt, aussi occupée par des animaux sauvages : « La forêt est infestée de loups [...]. Une meute nous a encerclés. Un gros mâle est même venu me renifler. Les carabiniers ont dû le faire déguerpir à coups de fusils<sup>31</sup>. » Ces loups représentent un obstacle supplémentaire pour les prisonniers qui songent à s'évader, à un point tel que le fait d'être incarcéré semble préférable à la fuite en forêt : « [O]ublie ces stupides fils barbelés. Ils ne sont là que pour te protéger des loups<sup>32</sup>. » Dans ce passage où un détenu se parle à lui-même, la principale fonction des barbelés est inversée, ils protègent le prisonnier au lieu de le retenir.

On retrouve un discours similaire dans l'ouvrage de Gilles Massicotte, alors que deux prisonniers évadés frayent leur chemin dans les bois : « [L]es moustiques avaient continué à poursuivre les deux fuyards [...]. Et le soleil tapait dur sur les marcheurs qui furent vite en sueur [...]. Leurs lèvres devinrent sèches [...]. Ils en arrivaient presque à regretter le camp de concentration<sup>33</sup>. » Dans le discours littéraire, les conditions de survie dans la forêt abitibienne sont telles que les fugitifs en viennent à souhaiter un retour à l'emprisonnement. De cette façon, tandis que les espoirs d'évasion s'évanouissent, l'horreur vécue à Spirit Lake se propage au-delà des fils barbelés et contamine les bois, qui se présentent comme un immense camp encore plus hostile.

Cependant, dans la fiction, la forêt n'est pas qu'un lieu aux multiples dangers, elle constitue aussi un refuge et un gage de liberté, ce qui lui confère un rôle ambigu dans les romans. Dans l'ouvrage de Sylvie Brien, le jeune Peter part pour Amos, accompagné d'un soldat : « Un sentiment de bien-être et de liberté m'envahissait au fur et à mesure que nous nous enfoncions dans cette forêt d'épinettes rachitiques<sup>34</sup>. » Loin d'être une source de peur, la forêt apaise l'homme. Celle qui

31. Sylvie Brien, *op. cit.*, p. 58.

32. *Ibid.*, p. 140.

33. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 100.

34. Sylvie Brien, *op. cit.*, p. 181.

entoure Spirit Lake peut être réconfortante, mais elle peut aussi servir de repaire aux fugitifs, comme le démontre ce passage où Iwan, le frère de Peter, raconte son évasion : « Je me sentais protégé. Je me suis couché en boule au pied d'un arbre, je me suis couvert de branches de sapin et j'ai dormi un petit coup<sup>35</sup>. » Il n'y a aucune trace de danger; la forêt permet même, par le camouflage avec les branches, de soustraire le jeune Ukrainien au regard des officiers qui sont à sa recherche.

Ces aspects bénéfiques de la forêt se retrouvent aussi dans *Liberté défendue*, où les deux personnages en fuite se tapissent dans les bois : « Ils traversèrent l'endroit et se réfugièrent dans la forêt voisine. Ils firent un petit feu et s'endormirent<sup>36</sup>. » Alors que les fugitifs arrivent à La Sarre, d'où ils souhaitent prendre le train pour fuir vers l'ouest, ils demeurent cachés dans la forêt, ne souhaitant pas être repérés par les villageois, avertis de leur évasion. Il est plutôt révélateur que le seul discours qui traite de la forêt comme refuge soit littéraire. En effet, le discours littéraire donne à lire, avec ses nuances, la petite histoire, celle des prisonniers en rapport avec leur milieu. La littérature peut « servir de source précieuse susceptible de mettre en valeur l'originalité et la personnalité des lieux<sup>37</sup> ». La forêt n'est plus simplement un vaste terrain peuplé d'arbres, elle devient un personnage dans les récits de Massicotte et de Brien.

Tandis que les romans réactualisent l'ambiguïté de la forêt — elle rend la survie difficile, mais elle se fait aussi complice des fugitifs —, les discours documentaire et touristique voient dans les bois une multitude d'arbres à couper. La forêt constitue en effet le principal lieu de travail des prisonniers. On s'attend à ce que ceux-ci défrichent le territoire et se procurent leur propre combustible : « Les hivers se passaient surtout à couper le bois de chauffage [...] la dureté du climat en exigeait une quantité énorme à brûler<sup>38</sup>. » Malgré le manque d'expérience

---

35. *Ibid.*, p. 229.

36. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 103.

37. Marc Brosseau, *Des romans-géographes*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 27.

38. Jean Laflamme, *op. cit.*, p. 39.

des travailleurs dans la coupe d'arbres, Jean Laflamme affirme que « les accidents [de travail] furent peu nombreux. Les malaises les plus fréquents, hors les indispositions courantes, étaient la hernie et les maux de dents<sup>39</sup> ». Cependant, le documentaire *Freedom Had a Price* laisse entrevoir une réalité beaucoup plus sombre. On parle de nombreux blessés et de plusieurs cas d'engelures graves lors des défrichements à Spirit Lake : il est même question de cas de cécité et d'amputation chez les prisonniers-travailleurs. On peut se demander pourquoi le discours de Jean Laflamme diffère autant de celui de Yuri Luhovy : est-ce par manque de documentation ou s'agit-il d'une omission volontaire? En fait, bien qu'il subsiste des documents factuels, très peu de témoignages nous sont parvenus, ce qui rend la mémoire de Spirit Lake fragmentaire. Comme peu de voix possèdent la légitimité de fixer l'expérience du camp abitibien, il incombe aux auteurs de combler ce vide discursif en imprimant leur vision sur le lieu. Ici, Laflamme et Luhovy ont un objectif différent; tandis que *Spirit Lake* de Laflamme semble destiné à donner un portrait synthétique de la vie au camp, le ton du court métrage, qui a pour visée de montrer la dureté de l'existence dans les camps de détention canadiens, se veut dénonciateur. Le film donne entre autres la parole à Mary Manko Maskett, la dernière survivante de Spirit Lake, décédée en 2007 à l'âge de 98 ans, ce qui contribue à appuyer la vision du réalisateur. Les contradictions qui existent au sein des discours documentaires démontrent l'aspect polémique et malléable du lieu.

Les conditions de travail au camp sont également mentionnées sur le site Web de la Corporation Camp Spirit Lake : « Les prisonniers de Spirit Lake étaient sous la Convention de La Haye<sup>40</sup>. Ils pouvaient travailler strictement à subvenir à leurs besoins<sup>41</sup>. » Selon cette Convention, les tâches des internés auraient dû se limiter à la cuisine, au nettoyage

---

39. *Ibid.*, p. 31.

40. Il s'agit de la « Convention (IV) concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre. La Haye, 18 octobre 1907 ». Comité international de la Croix-Rouge, « Droit international humanitaire », [www.irc.org/dih.nsf/full/195](http://www.irc.org/dih.nsf/full/195) (21 janvier 2012).

41. Corporation Camp Spirit Lake, « Spirit Lake. Visite virtuelle/Virtual Tour », [http://www.campspiritlake.ca/?page\\_id=111](http://www.campspiritlake.ca/?page_id=111) (11 avril 2011).

des baraques, au ramassage des branches pour la confection de matelas de fortune et à la coupe du bois de chauffage. Toutefois, les autres représentations de Spirit Lake montrent que l'organisation effective du camp ne respectait pas cette Convention. Le roman de Massicotte suggère certains abus. Dans cet extrait est mise en scène l'exploitation des prisonniers dont la force de travail est utilisée au profit d'un officier : « [J]e pourrais obtenir une terre arable de cent acres située aux limites du camp [...]. Et à la fin de la guerre, lorsque la colonisation reprendra, je pourrais en tirer grand profit, car les prisonniers l'auront bûchée et essouchée pour moi<sup>42</sup>. » Les immigrants sont donc exploités par leurs geôliers, sous le prétexte qu'ils appartiennent à une patrie ennemie. L'écart qui existe entre le discours de la Corporation et celui de Massicotte semble confirmer l'objectif recherché par chacun. La Corporation Camp Spirit Lake veut rendre le site visitable et évite de donner une image trop dépréciative du lieu : la Corporation souhaite effectivement susciter la curiosité des gens plutôt que la honte, afin de faire de Spirit Lake un important attrait touristique. Quant à Gilles Massicotte, il expose la piètre qualité de vie des détenus tout en restant fidèle aux faits historiques : son roman est en effet le fruit de longues recherches, à un point tel que sa posture ressemble souvent plus à celle d'un journaliste qu'à celle d'un écrivain.

Ainsi, les discours littéraire et documentaire, qui ont en commun une tangente militante, s'opposent au discours touristique, alors que la Corporation semble vouloir masquer toute controverse afin de créer un lieu digne d'être visité, déchargé de tout questionnement éthique. Pour réaliser cet objectif, la Corporation procède à un travail minutieux de sélection et de reformulation des faits à présenter au touriste. Bella Dicks exprime bien les interrogations que sous-tend cette opération : « What kinds of information are being made legible and what kinds illegible: what does legibility illuminate and what does it obscure?<sup>43</sup> »

---

42. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 75.

43. Bella Dicks, *Culture on Display. The Production of Contemporary Visitability*, Maidenhead, Open University Press, 2004, p. 12 : « Quelles sortes d'informations sont rendues lisibles ou encore illisibles : quels sont les éléments mis en lumière ou maintenus dans l'ombre par cette lisibilité? » [nous traduisons]

Cette question vaut pour tous les discours, mais elle s'impose davantage dans le cas de la Corporation, qui choisit de montrer ou non certains éléments de l'histoire du camp dans l'exposition permanente tenue au centre d'interprétation de La Ferme, ouvert le 28 juin 2011. Effectivement, même si le site contient des informations, tel le nombre de détenus, et une description physique assez précise de Spirit Lake, il passe sous silence l'aspect humain, notamment l'injustice et l'absurdité inhérentes à ces emprisonnements ainsi que les difficiles conditions de vie des détenus. Dans le discours touristique, le camp n'est donc pas décrit comme un lieu honteux, mais plutôt comme un site témoignant d'un épisode parmi d'autres de l'histoire québécoise qu'il importe de connaître, mais pas de dénoncer.

## Un camp de concentration

Les deux premiers paradigmes analysés, l'éloignement extrême et la forêt, concernaient tous deux davantage les conditions extérieures du camp de Spirit Lake. Le troisième et dernier paradigme, le camp de concentration, nous amène au cœur de l'aspect humain du lieu. Spirit Lake se présente comme un lieu aux multiples prisons d'où l'on ne peut s'échapper que par la folie ou la mort. La spécificité du camp de Spirit Lake, par rapport aux autres camps canadiens, est mise en valeur dans le discours documentaire : « Seul celui de Spirit Lake [...] offrait le type classique du véritable camp de concentration. Son ensemble de baraques trapues formait, en bordure d'un chemin de fer, une sorte de petit village étroitement ceinturé d'une haute clôture de barbelés<sup>44</sup>. » Cette représentation de Spirit Lake en tant que camp de concentration constitue un point litigieux dans l'ensemble des discours étudiés. Selon Joël Kotek et Pierre Rigoulot, les traits distinctifs d'un camp de concentration sont les suivants :

Ces camps se caractérisent par une quadruple logique d'avilissement, de rééducation, de travail et d'anéantissement.

---

44. Jean Laflamme, *op. cit.*, p. 10.

[...] Ces camps sont les seuls à prospérer en dehors des périodes de guerre ou de crise : ils font corps avec l'idéologie et le projet politique qui les portent<sup>45</sup>.

Les auteurs des documents analysés ici mettent l'accent sur un ou plusieurs de ces aspects afin d'inscrire Spirit Lake à l'intérieur de ce schéma du phénomène concentrationnaire. Selon le roman de Massicotte, le camp a pour objectif d'humilier les détenus, notamment en les enfermant dans le « trou noir », le surnom de la prison, où ils ne peuvent se laver et demeurent parfois toute une semaine<sup>46</sup>. La volonté de rééducation serait perceptible dans les changements imposés par les autorités au mode de vie des Ukrainiens, tandis que le travail des prisonniers occupe une place de premier plan dans tous les discours et est souvent assimilé à une dénonciation de l'exploitation qui y est pratiquée. Comme on le verra plus loin, l'anéantissement est l'un des aspects les plus représentés du camp abitibien, alors que plusieurs auteurs mentionnent la disparition des prisonniers, que ce soit par la folie ou la mort. Spirit Lake, ainsi que les autres camps canadiens, ont une portée qui s'étend au-delà de leurs limites physiques et temporelles, puisque le bureau des opérations d'internement ne ferme ses portes qu'en 1920, soit deux ans après la fin du conflit mondial. De plus, les Ukrainiens, même ceux qui sont des citoyens canadiens naturalisés, sont privés de leur droit de vote lors de l'élection fédérale de 1917. Ainsi, Spirit Lake s'inscrit dans un projet politique plus large, qui consiste à ostraciser et à aliéner les résidents d'origine étrangère qui sont associés à une menace extérieure, ce sur quoi insistent les discours littéraire et documentaire.

Même si ces auteurs défendent l'emploi du terme « camp de concentration » pour désigner le camp abitibien, le site de la Corporation Spirit Lake préfère quant à lui utiliser le terme « camp de détention ». Les « camps de détention » s'inscrivent dans le phénomène concentrationnaire, mais cette appellation constitue un euphémisme

---

45. Joël Kotek et Pierre Rigoulot, *Le siècle des camps*, Paris, JC Lattès, 2000, p. 21-22.

46. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 66.



pour certains. En effet, selon Kotek et Rigoulot, même si « les conditions de vie peuvent y être rigoureuses, parfois atroces », la portée de ces camps, « qui ignorent le travail forcé », est temporaire<sup>47</sup>. Contrairement aux camps de concentration, les détenus n’y sont donc pas exploités et le pouvoir qu’exercent les camps d’internement se termine avec le conflit qui les a engendrés. La Corporation Camp Spirit Lake mise sur le caractère ambigu du lieu en employant le terme « camp de détention » afin de promouvoir le centre d’interprétation; elle évite d’en évoquer les aspects moins reluisants, notamment l’exploitation des prisonniers ainsi que la prolongation, après la guerre et la fermeture du camp, de la suspension de leurs droits.

La grande surveillance qui existe dans le camp, abordée dans *Liberté défendue*, participe aussi à associer Spirit Lake à l’idée du camp de concentration : « Vos baraques seront inspectées à tous les matins et vous serez dénombrés deux fois par jour. Le couvre-feu est à neuf heures chaque soir. Vous devez le respecter<sup>48</sup>. » Lorsqu’ils ne travaillent pas, les immigrants disposent d’une liberté de mouvement très relative; les temps libres auxquels ils ont droit sont rares : « La monotonie de l’existence des détenus ne pouvait être brisée qu’en leur fournissant une occupation continuelle, faisant alterner le travail avec la récréation. Il fallait éviter chez eux l’excès de temps libre<sup>49</sup>. » Ainsi, le grand nombre d’heures travaillées semble justifié par la platitude de la vie au camp, qui démoralise les détenus : le temps, qui s’avère aussi emprisonnant que l’espace, est un facteur d’aliénation caractéristique aux camps de concentration.

Même si elle n’est pas le seul élément de Spirit Lake qui contribue à l’enfermement, il existe tout de même une prison à proprement parler dans le camp : « La prison nous demeurait invisible, à environ deux cents mètres des barbelés, mais Nordman nous assura qu’elle existait

---

47. Joël Kotek et Pierre Rigoulot, *op. cit.*, p. 21.

48. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 25.

49. Jean Laflamme, *op. cit.*, p. 37.

bel et bien et qu'elle avait réussi à dompter toutes les fortes têtes de Spirit Lake<sup>50</sup>. » Il est intéressant de noter que cette prison, ou « trou noir », comme on la surnomme dans plusieurs textes, ne se situe pas dans l'enceinte du camp; la prison prolonge l'enfermement vécu entre les barbelés et le pousse à l'extrême, alors que les conditions de vie au camp s'y trouvent synthétisées et amplifiées. Au lieu d'être prisonniers des barbelés ou des baraques et de consommer de la viande souvent avariée, les détenus, nourris au pain et à l'eau, y sont maintenus captifs dans une petite cellule plongée dans le noir, parfois pendant plusieurs jours. Il s'agit très certainement de l'unité minimale de l'enfermement à Spirit Lake.

Les conditions de détention à Spirit Lake sont aussi responsables de la propagation de la tuberculose au camp. Le huis clos entraîne une promiscuité entre les individus et favorise la contamination : « Aussi la tuberculose ne tarda pas à se jeter parmi les prisonniers de Spirit Lake. Les cas se multiplièrent tellement qu'on jugea bon d'ouvrir un hôpital séparé pour leur traitement<sup>51</sup>. » Le camp de concentration engendre un nouvel enfermement, alors que l'épidémie provoque l'isolement de plusieurs personnes dans ce qui sera, pour certains d'entre eux, leur dernière prison. Le seul discours ne faisant pas mention de l'épidémie de tuberculose est celui du site Web, qui ne s'intéresse pas aux raisons des vingt-deux décès enregistrés au camp. De telles informations obligerait la Corporation à aborder les conditions de vie déplorables des prisonniers. Même si la mortalité est majoritairement attribuable à la tuberculose, il est difficile de s'attarder sur les autres raisons, puisque, comme l'indique Jean Laflamme, malgré « que chacun de ces décès [soit] soigneusement consigné par l'autorité militaire, leur liste continue [...] à se dérober à nos recherches<sup>52</sup> ». Un silence presque total entoure la mort des détenus de Spirit Lake, qui est sans doute le camp

---

50. Sylvie Brien, *op. cit.*, p. 69.

51. Jean Laflamme, *op. cit.*, p. 24.

52. *Ibid.*, p. 35.

le plus meurtrier, alors que les vingt-deux décès qui y sont enregistrés représentent le cinquième du total des décès compilés pour l'ensemble des camps canadiens<sup>53</sup>.

Le camp de concentration se présente donc comme un emboîtement de prisons, où plusieurs éléments physiques déterminent les interdictions du lieu : la forêt, avec ses arbres qui font office de barreaux; la prison, qui retient les internés à l'extérieur de l'enceinte du camp; les barbelés, qui limitent l'espace où les prisonniers peuvent circuler; et les baraques, où ceux-ci sont contraints de passer la plus grande partie de leurs temps libres. Ces différentes prisons viennent concrétiser les interdits mis en vigueur par la réglementation stricte du camp. Toutefois, le camp de concentration offre un nombre restreint de possibilités. Effectivement, les témoignages de survivants recueillis dans *Freedom Had a Price* sont évocateurs à ce sujet, dont celui de Nick Lypka, interné au camp de Brandon : « The rest of us tried to kill time by playing cards, telling stories, anything not to be alone, not to fall apart<sup>54</sup>. » Ainsi, le seul recours des prisonniers est de se tourner vers leurs compatriotes, alors qu'ils sont tous unis dans une même épreuve. Tandis qu'ils partagent des histoires, les détenus font preuve d'une créativité qui les aide à conserver leur humanité. Les enfants doivent aussi être créatifs, comme l'indique Mary Manko Haskett : « Never had a toy, anything to amuse ourselves. The only thing we could do was shovel snow and play snowballs<sup>55</sup>. » Les plus jeunes créent leurs propres jeux, alors qu'ils utilisent ce qui se trouve sous leurs mains pour se distraire, mais surtout pour combattre le processus d'aliénation engendré par le camp.

Cependant, les rares possibilités qu'offre le lieu sont surtout tendues vers l'extérieur, vers l'évasion, et ce, même si le chemin vers la liberté

---

53. Le total des prisonniers décédés dans les camps canadiens s'élève à 107. (Yuri Luhovy, *op. cit.*)

54. *Ibid.* : « Nous essayions de tuer le temps en jouant aux cartes ou en nous racontant des histoires, n'importe quoi pour ne pas être seul, pour ne pas perdre la raison. » [nous traduisons]

55. *Ibid.* : « Nous n'avions pas de jouets, ni quoi que ce soit qui puisse nous amuser. Tout ce que nous pouvions faire, c'était de pelleter la neige et d'en faire des balles à lancer. » [nous traduisons]

est semé d'embûches. Cinquante prisonniers de Spirit Lake tentent de s'évader, ce qui représente le plus grand nombre de fugitifs parmi tous les camps canadiens : « Malheureusement, une évasion se solda par une mort tragique. L'un des deux prisonniers qui s'étaient évadés dans le secteur de Colombourg fut abattu par un colon<sup>56</sup>. » Le fugitif tué n'est pas nommé par la Corporation, même si son identité est connue et mentionnée dans la grande majorité des textes : il s'agit d'Iwan Gregoraszcuk, un Galicien de 24 ans. L'omission (volontaire ou non) par la Corporation du nom du jeune homme assassiné prolonge le travail du camp de concentration, qui « vise les masses, l'individu collectif<sup>57</sup> », en niant l'identité du sujet. On ne souhaite visiblement pas s'attarder sur cet événement malheureux. Dans le roman de Brien, il n'est pas directement question de ce détenu puisque aucun des personnages n'a été inspiré par les véritables prisonniers. Toutefois, l'auteure semble vouloir donner une seconde vie à Iwan Gregoraszcuk en nommant l'un de ses personnages Iwan, qui réussit, lui, à s'évader de Spirit Lake.

Selon le site Web, trois évasions réussirent avec succès. Le roman historique de Massicotte en fait aussi mention. Dans cet ouvrage, trois prisonniers s'évadent grâce à un codétenu qui communique avec un individu de l'extérieur par messages codés : « Sous d'meilleurs cieux / sont rendus ceux / qui n'avaient d'yeux / que pour d'autr'lieux<sup>58</sup>. » Ce message demeure plutôt ambigu, alors que les « meilleurs cieux » semblent pouvoir faire référence autant à un lieu terrestre qu'à la mort. Dans le roman de Brien, c'est une mort simulée qui permet à Peter de fuir le camp : « Je sommeille à moitié. J'ai peine à respirer dans ce cercueil fermé qu'on transporte cahin-caha<sup>59</sup>. » Avec la complicité du médecin-officier qui fait passer Peter pour mort, l'adolescent est acheminé en cercueil jusqu'à Amos, où l'attendent des religieux de

---

56. Corporation Camp Spirit Lake, « Spirit Lake. Visite virtuelle/Virtual Tour », *op. cit.*

57. Joël Kotek et Pierre Rigoulot, *op. cit.*, p. 13.

58. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 132.

59. Sylvie Brien, *op. cit.*, p. 227.

mèche avec le médecin. Si, dans la fiction, la mort simulée devient un moyen de fuir Spirit Lake, les discours documentaires mettent plutôt l'accent sur la mort effective comme seule fuite possible.

Pourtant, la mort n'est pas le seul moyen de quitter le camp, il y a aussi la folie : « Des cas de folie surgirent assez fréquemment [...] par suite d'une tension nerveuse causée par la privation de liberté et les règlements restrictifs. On s'employa à placer chaque patient dans [...] l'asile Saint-Jean-de-Dieu<sup>60</sup>. » Ces détenus quittent l'enfermement du camp pour celui d'un asile d'aliénés, en attendant d'être rapatriés dans leur pays d'origine. Ils ne sont plus enfermés entre les barbelés, mais ils sont prisonniers de leur esprit. Dans le roman de Massicotte, ce phénomène est mis en scène : « En ouvrant la porte de la cellule, le geôlier trouva Semeniuk complètement nu. Accroupi, le regard perdu, il jouait dans ses excréments. Le camp de concentration avait eu raison de l'Ukrainien<sup>61</sup>. » De cette façon, la folie, qui réduit le prisonnier à une sorte de mort-vivant, accomplit la logique d'anéantissement qui sous-tend le camp de concentration<sup>62</sup>.

## Ce qui reste de Spirit Lake

Aujourd'hui, le seul vestige du camp est le petit cimetière, avec ses dix-neuf croix abîmées et anonymes, décrit par la Corporation comme une source de fierté : « Le camp possède un caractère unique puisqu'il est un des rares sites où l'on retrouve encore aujourd'hui un cimetière des prisonniers morts au camp<sup>63</sup>. » Le cimetière est ici utilisé pour attirer la curiosité d'éventuels visiteurs, mais, selon Massicotte, il devrait plutôt être le symbole d'événements honteux :

60. Jean Laflamme, *op. cit.*, p. 31.

61. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 94.

62. Ce phénomène a été documenté et analysé entre autres par Primo Levi, *Les naufragés et les rescapés*, Paris, Gallimard, 1989, 199 p. et Giorgio Agamben, *Ce qui reste d'Auschwitz. L'archive et le témoin*, traduit de l'italien par Pierre Alferi, Paris, Payot et Rivages, 1999, 233 p.

63. Corporation Camp Spirit Lake, « Spirit Lake. Camp de détention — Internment Camp. Abitibi, 1915-1917 », *op. cit.*

[L]e cimetière désolé de La Ferme nous rappelle aujourd’hui ce sombre épisode de notre histoire. Il n’existe pas de monument sur l’ancien site de Spirit Lake pour évoquer le souvenir de ces hommes, ces femmes et ces enfants qui ont été emprisonnés<sup>64</sup>.

Même si ce camp de concentration est un lieu qui a une portée universelle parce qu’il s’inscrit dans le contexte des nombreuses opérations concentrationnaires de la Première Guerre mondiale, la permanence de sa signification est aujourd’hui mise en péril. Comme l’écrit le géographe Yi-Fu Tuan :

Les lieux permanents, très peu nombreux dans le monde, s’adressent à l’humanité. La plupart des monuments ne peuvent survivre au déclin de leur matrice culturelle. Plus les objets sont spécifiques et figuratifs, moins ils ont de chance de survivre<sup>65</sup>.

Il en va ainsi de Spirit Lake qui, avec le passage du temps, est menacé d’être réduit à un simple signe culturel superficiel; il existe effectivement au sein des discours une confusion entre lieu de mémoire et site touristique. Cette ambiguïté concerne d’ailleurs plusieurs lieux visant à commémorer des événements tragiques et violents, en particulier les camps de concentration de la Deuxième Guerre mondiale.

Comment veut-on que ce lieu s’adresse à l’humanité? Comment veut-on que ce lieu soit lu par ceux qui s’y intéressent et le « pratiquent »? La question se pose d’une façon particulière puisqu’il s’agit d’un lieu honteux. Le but de la Corporation Camp Spirit Lake ne semble pas être d’honorer la mémoire des prisonniers en les faisant sortir de l’anonymat. Il est clairement écrit sur leur site Web que la nature exacte de leur projet est de mettre en valeur l’Église Saint-Viateur à La Ferme, où ils ont ouvert le centre d’interprétation, édifice qui n’existait pas au temps de Spirit Lake. La Corporation semble vouloir faire de l’ancien site du camp un lieu touristique plutôt que d’en faire un centre patrimonial où

---

64. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 151.

65. Yi-Fu Tuan, *Espace et lieu. La perspective de l’expérience*, traduit de l’anglais par Céline Perez, Gollion (Suisse), Infolio, coll. « Archigraphy », 2006, p. 165-166.

l'histoire de ce passé occulté serait priorisée. Le centre d'interprétation apparaît comme une attraction touristique de plus pour la région d'Amos, une section du site Web renvoyant aux autres attraits locaux.

Ainsi, cette étude du lieu permet de comprendre le rapport problématique de Spirit Lake à l'Histoire, alors que le camp prend forme selon plusieurs versions différentes, dépendamment de celui qui l'écrit. L'analyse des diverses couches discursives démontre bien cette partialité, tandis que l'objectif recherché par chaque intervenant influence nécessairement les informations qui sont présentées, conférant une ambiguïté au camp. Même si les ouvrages et les œuvres sur Spirit Lake sont plus nombreux depuis 1989, son histoire demeurera lacunaire, puisque la majorité des archives ont été volontairement détruites entre 1950 et 1960<sup>66</sup>. Toutefois, Lubomyr Luciuk, auteur d'un ouvrage sur les camps canadiens intitulé *In Fear of the Barbed Wire Fence*<sup>67</sup>, a particulièrement bien servi la mémoire des prisonniers des camps. Effectivement, en tant que directeur de la Ukrainian Canadian Civil Liberties Association, il a lutté pendant près de vingt ans, aux côtés de Mary Manko Haskett, pour que la Fondation Shevchenko obtienne finalement, le 9 mai 2008, un don gouvernemental de dix millions de dollars pour commémorer et transmettre le souvenir des camps de concentration au Canada<sup>68</sup>. Même s'il s'agit d'une forme de reconnaissance de l'injustice vécue par les détenus, on peut tout de même se demander si les musées et centres d'interprétation feront effectivement un travail de mémoire, ou encore si ces restes du phénomène concentrationnaire deviendront, comme cela semble être le cas du centre d'interprétation de La Ferme, un nouveau débouché touristique pour le Canada.

---

66. Gilles Massicotte, *op. cit.*, p. 152.

67. Lubomyr Luciuk, *op. cit.*

68. Ukrainian Canadian Civil Liberties Association, « Media Release », <http://www.ucccla.ca/media.htm> (le 27 octobre 2011).